

*que
sais-je?*

**LA FIN
DE
L'ANCIEN RÉGIME**

HUBERT MÉTHIVIER



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

16°³⁹ Lb
12299
F

2203345

93
NC

QUE SAIS-JE ?



La fin de l'Ancien Régime

HUBERT MÉTHIVIER

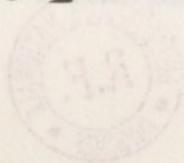
Inspecteur général de l'Instruction Publique

Huitième édition corrigée

par Pierre THIBAUT

Maitre de conférences à l'Université de Paris X-Nanterre

56^e mille



16° Lb 39

12299

F

DU MÊME AUTEUR

- L'élaboration du monde moderne, 1715-1815*, Hatier, 1943.
Les débuts de l'époque contemporaine, 1789-1851, Hatier, 1947.
L'Ancien Régime, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? », n° 925, 1^{re} éd. 1961 ; 13^e éd. mise à jour, 1996).
Le siècle de Louis XIII, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? », n° 1138, 1^{re} éd. 1964 ; 9^e éd. mise à jour, 1994).
Le siècle de Louis XIV, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? », n° 426, 1^{re} éd. 1950 ; 12^e éd. mise à jour, 1994).
Le siècle de Louis XV, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? », n° 1229, 1^{re} éd. 1966 ; 9^e éd. mise à jour, 1994).
La France de Louis XIV. Un grand règne ?, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Documents d'histoire », n° 12, 1975).
L'Ancien Régime en France, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle, 1^{re} éd. 1981 ; 2^e éd. mise à jour, 1994, 1 vol., 512 p.
La Fronde, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « L'Historien », n° 49, 1984).

ISBN 2 13 045904 8

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1970
8^e édition corrigée : 1996, octobre

© Presses Universitaires de France, 1970
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



Chapitre I

UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION

I. — Nature de l'Ancien Régime

Un tableau institutionnel et social se trouve dans notre *Ancien Régime* (PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 925, 13^e éd., 1996), surtout dans A. Soboul, *La crise de l'Ancien Régime*¹ et dans P. Goubert et D. Roche, *Les Français et l'Ancien Régime* (A. Colin, 1984-1985, réimpr., 1991, 2 vol.).

Notre but est de retracer l'exposé des faits issus des conjonctures économiques, sociales, politiques des quinze années pré-révolutionnaires, donc des *ruptures* provoquées par une société en voie de rajeunissement, dans un Etat en plein vieillissement.

Convulsions dynamiques continuées bien au-delà de 1789, soulignées par l'adolescence audacieuse d'une opinion souveraine, d'une science novatrice grisante, d'une société qui du haut en bas fermente et répudie un passé « gothique » et « féodal » en se clivant en *classes* économiques, bien avant d'abattre les *ordres* historico-juridiques².

1. A. Soboul, *La civilisation et la Révolution française*, t. I : *La crise de l'Ancien Régime* (Arthaud, coll. « Les Grandes civilisations », 1970). P. Goubert et D. Roche, *Les Français et l'Ancien Régime*, t. I : *La Société et l'Etat* ; t. II : *Culture et Société* (A. Colin, réimpr. 1991) ; F. Bluche, *L'Ancien Régime. Institutions et sociétés*, Editions de Fallois, Le Livre de Poche, coll. « Références », 1993 ; B. Garnot et D. Poton, *La France et les Français, 1715-1788*, Ophrys, coll. « Documents et Histoire », 1992. Replacer cette histoire dans son contexte européen. R. Mousnier, E. Labrousse, *Le XVIII^e siècle, l'époque des Lumières : 1715-1815* (PUF, coll. « Quadrige », n° 79, 1985).

2. *Id.* Fr. Hincker, *Les Français devant l'impôt sous l'Ancien Régime* (Flammarion, coll. « Questions d'histoire », n° 22, 1971), synthèse d'histoire sociale et du problème fiscal fondamental. M. Vovelle, *La chute de*

L'Ancien Régime, rongé par les essais réformateurs de Louis XV et de Louis XVI, fut frappé au cœur de ses œuvres vives en juillet-août 1789, laissant en sursis de vie ralentie quelques cellules de son corps immense jusqu'en plein XIX^e siècle. Pour Tocqueville « la Révolution n'a pas eu seulement pour objet de changer un gouvernement ancien, mais d'abolir la forme ancienne de la société ». L'essentiel est dit : *L'Ancien Régime est d'abord une forme de société*. Notons donc ce qu'il fut pour l'Assemblée Constituante, pour les paysans de 1789, pour les historiens :

1° *Les constituants* n'ont jamais contesté le caractère *catholique* et *monarchique* du régime. Les conflits futurs de la France nouvelle avec l'Eglise et la Royauté n'apparaissent pas dans la crise initiale et ne surgirent ensuite que des options hostiles du Clergé et du roi ; mais la *Constituante* dégagea les 17 et 20 juin, « l'émergence de la Nation » et le 9 juillet, en prenant son nom, fit de la Nation un corps séparé du monarque et supérieur au monarque même.

D'autre part, l'œuvre fondamentale de la Révolution, contenue dans le décret du 11 août, la Déclaration des Droits du 26 août 1789 et le Préambule de la Constitution de 1791, concerne la société entière dans ses structures, ses pouvoirs, ses coutumes institutionnelles et mentales que les élites françaises, appuyées sur les vœux des Cahiers et la Révolution des masses, ont voulu radicalement et juridiquement détruire.

2° *La France paysanne* voit avant tout, dans l'Ancien Régime, le *temps des seigneurs* avec les *droits féodaux*, formules lancinantes devenues classiques dans le vocabulaire rural. Le paysan, par sa révolte armée, a jeté bas le « régime féodal » en tuant le gibier, en brûlant les chartriers, en refusant de payer de nombreuses redevances seigneuriales, bien avant la rédaction des textes d'abolition qui légalisèrent un état de fait sous la menace d'une Jacquerie¹.

la Monarchie (1787-1792) (Le Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », t. I, 1972). P. Goubert et M. Denis, *1789 : les Français ont la parole* (Julliard, coll. « Archives », 1964). A. Soboul, G. Lemarchand, M. Fogel, *Le siècle des Lumières, I, L'Essor (1715-1750)* (PUF, coll. « Peuples et Civilisations », t. XI, 1977, 2 vol.). G. Cabourdin et G. Viard, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime* (A. Colin, coll. « U Lexiques », 4^e éd., 3^e tirage, 1992).

1. E. Le Roy Ladurie, *Révoltes et contestations rurales de 1675 à 1788*, *Ann. ESC*, 1974, p. 7-22.

3° *Les historiens distinguent dans l'Ancien Régime des institutions très inégalement archaïques.* Les hommes de 1789 ont peut-être commis « des confusions et des anachronismes » en portant la hache dans un « bric-à-brac de privilèges » anciens ou récents : leur « féodalité » n'est pas celle du XIII^e siècle, mais, praticiens réalistes, ils savaient parfaitement que les droits féodaux odieux aux masses émanaient du régime domanial de la *seigneurie* et non d'un vestige des liens vassaliques.

P. Goubert a ainsi caractérisé cette société : « *Economiquement...* lenteur des liaisons, prédominance de l'agriculture, insignifiance de la métallurgie... quasi-nullité du système bancaire. *Démographiquement...* longtemps médiéval... par les hauts niveaux de la nuptialité, de la fécondité et de la mortalité... par la persistance des grandes crises épidémiques ou disetteuses¹. *Politiquement...*, régime de la diversité juridique, linguistique, administrative², de la complication et du privilège. *Mentalement...* marqué par un mélange de merveilleux et de ferveur chrétienne³, un fréquent analphabétisme, une vie locale extrêmement cloisonnée, une conception faible ou nulle de l'Etat, de la Nation, de la patrie, sauf l'adoration du monarque, ou la présence physique du danger. C'est le temps des

1. J. Dupâquier (sous la dir. de), *Histoire de la population française*, t. 2, *De la Renaissance à 1789* (PUF, 2^e éd., 1991, coll. « Quadrige », 3^e éd., 1995) ; *La population française aux XVII^e et XVIII^e siècles* (PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1786, 2^e éd., 1993).

2. G. Arbellot, J.-P. Goubert, Y. Palazot, J. Mallet, *Carte des généralités, subdélégations et élections en France en 1789* (CNRS, 1986). Etabli avec très grand soin, ce travail précise le maillage administratif et électoral de la France. Il est particulièrement précieux pour situer les limites fluctuantes des subdélégations. M. Derlange, *Les communautés d'habitants en Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime* (Université de Toulouse-Le Mirail/ECHÉ, 1987). Soumises à une double tutelle monarchique et féodo-seigneuriale, ces communautés ont maintenu leur cohésion politique et économique. Forces de conservatisme social, elles ont pu affirmer leur autonomie dans le respect de la tradition comme en Espagne et en Italie.

3. M. Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments* (Plon, 1973 ; Le Seuil, coll. « Points Histoire », n° 34, éd. abrégée, 1978).

patois et des sorcières¹, des bergers et des meuniers, des seigneurs et des dîmeurs, des gabelous et des sergents, du troc et des petits marchés, au rythme de la mule et du piéton, des saisons et des signes du Zodiaque, avec le roi et Dieu bien loin, suprêmes juges, suprêmes recours, suprêmes consolations. »²

II. — Une conjoncture inversée

Depuis la parution de la thèse fondamentale d'Ernest Labrousse, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle : les prix, les revenus* (Daloz, 1933, 2 vol.) et depuis celle de *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution* (PUF, 1944), la lumière se fait sur les grandes courbes statistiques qui mesurent prospérité et misère³.

Climat d'euphorie par la montée des prix agricoles, régulière depuis 1730, la hausse du capital terrien, de la rente foncière par les fermages et métayages, déve-

1. R. Muchembled, *La sorcière au village, 15^e-18^e siècle* (Gallimard, coll. « Archives », n° 74, 1979 ; coll. « Folio. Histoire », n° 36, 1991) ; *Sorcières et mentalités dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècles)* (A. Colin, coll. « Cursus », 1990) ; R. Muchembled, *Le Roi et la sorcière. L'Europe des Bûchers (15^e-18^e siècle)*, Desclée, 1993.

2. R. Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle)* (Flammarion, coll. « L'Histoire vivante », 1978 ; coll. « Champs », n° 252, 1991) ; B. Garnot, *Le peuple au siècle des Lumières. Echec d'un dressage culturel* (Imago, diff. PUF, coll. « De Mémoire vive », 1990) ; R. Muchembled, *Le temps des supplices. De l'obéissance sous les rois absolus (XV^e-XVIII^e siècle)*, A. Colin, coll. « Références », 1992.

3. M. Morineau, Les faux-semblants d'un démarrage économique, *Agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle* (*Cahier des Annales*, n° 30, 1970). Plusieurs communications du même auteur prolongent sa réflexion sur les questions économiques et financières. Elles ont été publiées en Allemagne : cf. *Actes du Colloque de Göttingen*, sous la dir. de E. Hinrichs, E. Schmitt et R. Vierhaus, « De l'Ancien Régime à la Révolution française », Göttingen, 1978, p. 374-419 (Prix, commerce extérieur, agriculture) ; *Actes du Colloque de Bamberg*, « La Révolution française, produit de la contingence ou de la nécessité ? », 1979, Munich-Vienne, R. Oldenburg, 1983, p. 143-183 ; P. Butel, *L'économie française au XVIII^e siècle* (SEDES, coll. « Regards sur l'Histoire », n° 87, 1993). La thèse d'E. Labrousse a été rééditée récemment par les Editions des Archives contemporaines, coll. « Réimpressions », 1984, et *La crise de l'économie française...*, par les PUF, dans la coll. « Dito », 1990.

loppa le goût des investissements, de la libre entreprise, du luxe et des produits coloniaux.

A l'agrandissement des domaines seigneuriaux par « triages » et usurpations de communaux excluant la vache ou la chèvre du pauvre, correspond en ville la concentration des ateliers, les investissements, avec nouvelles machines anglaises dans la soierie, dans la bonneterie, dans les cotonnades, dans la nouvelle métallurgie où se placent des *capitaux nobiliaires* (Buffon à Montbard, le duc d'Aiguillon à Montcornet, le duc de Béthune-Charost à Meillant, La Tour-Maubourg à Gueugnon, le baron de Dietrich à Niederbronn). A ces grands seigneurs maîtres de forges correspondent les grandes familles bourgeoises qui enrichissent et urbanisent Saint-Malo, Nantes, Bordeaux par le trafic du nègre, de l'indigo et du sucre¹. La haute aristocratie investit ses capitaux : le duc de Croy aux mines d'Anzin, le duc d'Orléans dans les tissages à Orléans et à Montargis, le comte d'Artois dans les fonderies de Ruelle et les produits chimiques de Javel, le maréchal de Castries aux mines de La Grand-Combe².

Après l'âge d'or de Choiseul, deux années noires sous Terray ne brisent pas l'élan, mais vers 1777 la flambée de prospérité s'éteint : première Révolution d'ordre économique. Une trop belle vendange amène la mévente du vin et la chute des prix, alors que le vin est souvent le seul revenu d'argent du paysan et les prix céréaliers s'affaissent aussi : tous ceux qui vivent du blé réduisent leurs achats, d'où chômages en chaîne quand impôts et fermages augmentent. La sécheresse de 1785 décime le bétail frappé aussi de la peste ovine. Le chômage textile est aggravé par les nouvelles mécaniques et par le *traité Eden* qui ouvre le marché à la concurrence des cotonnades anglaises en 1786 : c'est un fléchissement général qui restreint toute la consommation.

Enfin, la *météorologie* achève la ruine d'une économie déprimée : pluies diluviennes de 1787, puis grande sécheresse de 1788, colossal orage du 13 juillet 1788 qui dévaste la France du Nord-Est, enfin le grand hiver 1788-1789 bloque les rivières et les mou-

1. L. Crété, *La traite des nègres sous l'Ancien Régime : le nègre, le sucre et la toile* (Perrin, 1989). J. Meyer, *Histoire du sucre* (Desjonquères, diffusion PUF, coll. « Outre-mer », 1989). Cf. H. Méthivier, *Le siècle de Louis XV* (PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1229, 9^e éd., 1994), p. 47 et 48.

2. G. Chaussinand-Nogaret, *Capital et structure sociale sous l'Ancien Régime* (*Annales ESC*, mars-avril 1970). Du même, *Gens de finance au XVIII^e siècle* (Bordas, 1972) et *La noblesse au XVIII^e siècle. De la Féodalité aux Lumières* (Hachette, 1976 ; Complexe, coll. « Historiques », 7, nouv. éd., 1990). G. Richard, *Noblesse d'affaires au XVIII^e siècle* (A. Colin, coll. « U Prisme », 37, 1974).

lins. D'où les troubles ruraux qui menacent dès 1788 les magasins de stocks et les convois de grains, les révoltes agraires du printemps 1789 pendant les élections et la rédaction des *Cahiers*, en attendant la « soudure » de la moisson. Aussi le prix du pain double-t-il en un an, et s'élève-t-il à 4 sous la livre à Paris le 14 juillet pour un salaire moyen quotidien de 16 sous. Selon P. Goubert, « la Révolution naquit économiquement de la conjonction de la prospérité de l'avant-veille, du marasme de la veille, de la crise du jour. Politiquement, elle naquit au même moment de l'ancienne incapacité du régime à se réformer, de la capacité nouvelle de la bourgeoisie éclairée à gouverner, de l'aveuglement récent de la noblesse à refuser d'aider la monarchie et des éclats inattendus, anciens dans beaucoup de leurs traits, nouveaux dans d'autres, du prolétariat des villes et des campagnes »¹.

III. — « Lumières » et « sensibilité »²

En cette fin de siècle, s'opère peu à peu une mutation des valeurs spirituelles. Le progrès scientifique pénètre les secrets de la nature ; le courant voltairien positif, scientifique, continue à triompher à côté du nouveau courant antirationnaliste, sentimental, « primitiviste », égalitaire de Rousseau : coexistence de la sensibilité et de la raison, de l'enthousiasme avec le doute et l'ironie, du goût du « Huron » avec celui des salons, du romantisme « héloïisien » et d'une sociabilité mondaine et épicurienne, de l'érotisme de Sade ou de Laclos avec un idéal d'austère vertu « romaine ou spar-

1. J.-P. Bertaud, *Les origines de la Révolution française* (PUF, coll. « Documents Clio », n° 9, 1971). A. Gérard, *La Révolution française, mythes et interprétations, 1789-1970* (Flammarion, coll. « Questions d'histoire », n° 21, 1970). J.-R. Suratteau, *La Révolution française. Certitudes et controverses* (PUF, coll. « Documents Clio », n° 58, 1973) ; K. M. Baker, *Au tribunal de l'opinion. Essais sur l'Imaginaire politique au XVIII^e siècle* (Payot, 1993).

2. J. de Viguier, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789*, R. Laffont, coll. « Bouquins », 1995 ; J. Sgard, *Lumières et heurs du XVIII^e siècle : 1715-1789* (A l'enseigne de l'arbre verdoyant, coll. « Histoire de France à travers les journaux du temps passé », 1986) ; D. Roche, *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle* (Fayard, coll. « Nouvelles Etudes historiques », 1988). R. Darnton, *Gens de lettres, gens du livre* (O. Jacob, coll. « Histoire », 1992).

tiatè »¹. Cohabitation aussi chez le même homme, car personne n'est tout Voltaire ni tout Rousseau : Diderot est le rationaliste de l'*Encyclopédie*, l'auteur sarcastique du *Neveu de Rameau*, l'apôtre moraliste et « sensible » du *Père de Famille*. Condorcet est une vivante synthèse de la science, de la raison, de la nature et du cœur.

1. **La science est à la mode.** — Le financier Lavoisier est l'auteur du *Traité élémentaire de chimie* en 1789, vraie révolution scientifique². Lagrange, Monge, Legendre illustrent les mathématiques. En *astronomie*, l'Observatoire de Paris s'honore des travaux de Lalande et de Delambre, de Méchain et de Bailly, le futur maire de 1789.

Coulomb commence en 1785 l'étude quantitative de l'électricité. Bernard et Laurent de Jussieu étudient la *botanique*, Daubenton, collaborateur de Buffon, l'anatomie ; la *médecine* est favorisée par les progrès de la physiologie avec Bordeu et Tronchin, Vicq-d'Azyr, Tenon, Bichat et Pinel, protecteur des aliénés ; la *cristallographie* est fondée par l'abbé Haüy et les bases de la *minéralogie* sont posées par Dolomieu. La connaissance du monde est étendue par les voyages d'exploration : Levaillant ramène d'Afrique australe la première girafe connue. Après les odyssees de Bougainville et de Cook, après les fécondes « campagnes des montres » où de Fleurieu et Verdun de La Crenne permirent de préciser les longitudes, la tragique épopée de Lapérouse avait été patronnée par Louis XVI³, qui fut passionné par le magnifique *Atlas* de Bourguignon d'Anville, tandis que Cassini de Thury achevait en 1783 sa carte géométrique de la France au 1/86 400⁴.

1. R. Muchembled, *L'invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime* (Fayard, coll. « Nouvelles Etudes historiques », 1988) ; *Sociétés et mentalités dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)* (A. Colin, coll. « Cursus », 1990) ; M. Delon, P.-A. Choderlos de Laclos : « Les liaisons dangereuses » (PUF, coll. « Etudes littéraires », n° 13, 1992).

2. J.-P. Poirier, *Lavoisier* (Pygmalion, Gérard Watelet, 1993). Eprouvant quelque difficulté à concilier plan chronologique et plan thématique, l'auteur nous révèle tous les aspects du génie de ce fermier général qui fut à la fois un éminent chimiste et un spécialiste averti des questions agricoles et économiques.

3. J. Dunmore et l'amiral de Brossard établissent et commentent *Le voyage de La Pérouse, 1785-1788* (Imprimerie Nationale, coll. « Voyages et Découvertes », 1988).

4. M. Pelletier, *La carte de Cassini : l'extraordinaire aventure de la carte de France* (Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1990).

Temps nouveau marqué par des forces nouvelles : *la vapeur*, après le lourd fardier de l'ingénieur militaire Cugnot en 1769, fit naviguer le bateau du marquis de Jouffroy d'Abbans sur le Doubs, puis sur la Saône, à Lyon en 1783, mais sans lendemain, faute d'argent ; *l'aérostation* surtout suscita l'enthousiasme : le 5 juin 1783, les frères Montgolfier, riches papetiers d'Annonay, lancent un ballon gonflé d'air chaud, expérience renouvelée à Paris, au Champ-de-Mars, le 27 août par le physicien Charles et le 19 septembre devant le roi par Etienne Montgolfier : dans la nacelle étaient un mouton, un coq, un canard. Enfin le 20 novembre 1783, Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes furent les premiers aéronautes, suivis le 1^{er} décembre par Charles et Robert. En 1785, Blanchard et Gefferies traversèrent le Pas-de-Calais mais Pilâtre de Rozier en voulant renouveler l'exploit se tua à Boulogne-sur-Mer.

Les grands flambeaux s'éteignent sous Louis XVI : Voltaire et Rousseau en 1778, d'Alembert en 1783, Diderot en 1784, Mably en 1785, Buffon en 1788¹. L'abbé Raynal gonfle les éditions de son *Histoire philosophique des deux Indes*, œuvre déclamatoire contre le « fanatisme » religieux et le colonialisme. Morellet et Condorcet continuent l'œuvre rationaliste, scientifique, humanitaire de la philosophie. Jamais la nature ne fut analysée avec tant de curiosité et d'adoration : Buffon apporte ses *Epoques de la nature* (1778) et sa monumentale *Histoire naturelle* (36 vol. in-4^o, achevée en 1788). Cerveaux raisonneurs et cœurs hypersensibles, les hommes de 1789 ont une haine fanatique du « fanatisme » intolérant et dressent les « lumières » du progrès contre les « ténèbres gothiques ».

2. **La diffusion de l'esprit nouveau** se fait par l'enseignement, par la presse, par les salons et par les clubs et par le théâtre. Si l'instruction primaire, aux mains du clergé, n'a que des fins pratiques et pieuses, l'enseignement des collèges devient moderne avec les Oratoriens, les Minimes, ou les prêtres séculiers héritiers des Jésuites : à Juilly, à Sorèze, à Louis-le-Grand, on enseigne les

1. Mais leurs idées leur survivent et se diffusent bien au-delà des frontières du royaume. Cf. J. Mounier, *La fortune des écrits de Jean-Jacques Rousseau dans les pays de langue allemande de 1782 à 1813* (PUF, coll. « Publications de la Sorbonne, 1980). R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières* (Perrin, 1982 ; Le Seuil, coll. « Points-Histoire », n° 159, 1992).

mathématiques, la physique, l'histoire, la géographie et les classiques français. L'actualité vivifie les classes : à Juilly, le P. Petit entretient ses élèves, « autant de la guerre d'Amérique, des exploits de Washington et de La Fayette que des *Odes* d'Horace... ». Des cours publics se fondent : le *Musée*, de Court de Gébelin (protestant physiocrate), le *Musée scientifique*, de Pilâtre de Rozier, le *Lycée*, de La Harpe et Garat.

Bien des villes de province ont leur *musée*, leur « société de lecture », leurs bibliothèques publiques. Les Académies provinciales¹ stimulent la vie intellectuelle par leurs concours et leurs prix. La « fureur d'apprendre » se révèle dans le fameux *Voyage du jeune Anarcharsis* (1788) de l'abbé Barthélemy qui traite des nouveautés archéologiques stimulées par les fouilles de Pompéi. Large diffusion de l'instruction : Brissot, fils d'aubergiste, Marmontel, fils de tailleur limousin, font de solides études secondaires. Des enfants trouvés ont pu accéder à l'Académie : Chamfort et l'abbé Delille.

Les gazettes se multiplient, traitant des questions littéraires, sociales ou politiques. 1777 voit le premier quotidien, *Le Journal de Paris*, suivi du *Journal de politique et de littérature*, du grand libraire Panckoucke, propriétaire du *Mercure* et éditeur de l'*Encyclopédie méthodique* en 166 volumes. Brissot est le rédacteur du *Courrier de l'Europe*, publié en français à Londres. On lit, dans les cafés de Paris, des journaux français imprimés à Leyde, à Amsterdam ou à Cologne. Deux publicistes parisiens dominent : Rivarol, dans son *Petit Almanach de nos grands hommes*, et lauréat du concours lancé par l'Académie de Berlin en 1784 sur les causes de « l'universalité de la langue française », et Linguet, avocat de talent et polémiste, qui ne respecte ni le pouvoir, ni les philosophes, ni l'Académie : ses *Annales* paraissent de 1777 à 1792.

L'âge d'or des salons continue : ceux des duchesses de Choiseul, de Gramont, de Luxembourg, de La Rochefoucauld d'Enville et ceux, préférés des philosophes, de Julie de Lespinasse, de Mme de Condorcet, de Mme Helvétius, veuve du financier philosophe, à Auteuil, de l'abbé Morellet l'encyclopédiste, de Mme Suard, née Panckoucke, femme de l'académicien, éclipsèrent un temps le célèbre salon de Mme Necker qui recevait

1. Thèse de D. Roche, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens, 1680-1789* (Mouton, De Gruyter, 1978, 2 vol. ; EHESS, coll. « Civilisations et Sociétés », 62, nouv. éd., 1989, 2 vol.). J. Quéniart, *Les hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du XVIII^e siècle* (Hachette, 1978) ; R. Darnton, *La fin des Lumières* (Perrin, 1983) ; R. Darnton, *La fin des Lumières. Le mesmerisme et la Révolution* (Odile Jacob, 1995) ; M. Cubells, *La Provence des Lumières. Les Parlementaires d'Aix au XVIII^e siècle* (Maloine, 1984) ; M. Delon, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières, 1770-1820* (PUF, coll. « Littératures modernes », n° 47, 1988).

ambassadeurs et visiteurs illustres, tel Franklin, aussi bien que les académiciens Suard, Marmontel et les encyclopédistes. Un salon mondain resta à part : l'*Académie française* longtemps citadelle philosophique sous son secrétaire perpétuel d'Alembert, dont le successeur Marmontel (1783) n'eut rien d'un militant.

Partagée entre dévots (le duc de Richelieu, les prélats Lefranc de Pompignan ou de Boisgelin, etc.) et philosophes (Condorcet, Chamfort), l'Académie fait entrer des confrères d'opinions variées, tel l'orientaliste Choiseul-Gouffier, l'astronome Bailly, le marquis de Montesquiou-Fézensac (1784), le grand médecin Vicq-d'Azyr, auteur d'un *Eloge de Buffon*, le distingué président de Nicolaï, etc.

Les ateliers et les loges de la *Franc-Maçonnerie* sont aussi des salons où se groupent nobles et bourgeois éclairés dans un but philanthropique. En 1789, 700 loges sont comptées depuis qu'en 1773 le duc de Montmorency-Luxembourg et le duc d'Orléans ont fondé le *Grand-Orient*. La famille royale s'y affine et à Paris les loges des Neuf-Sœurs et du Contrat social réunissent l'élite de l'aristocratie des lettres, des arts et des sciences, du comte d'Artois au marquis de La Fayette, de l'astronome Lalande au sculpteur Houdon, indice de l'imprégnation rationaliste et humanitaire dans la haute société.

3. La **philanthropie**¹ est à l'ordre du jour ; d'abord thème littéraire chez Diderot, Marmontel et leurs émules, elle est vite morale, altruiste dans les mœurs pratiques, associée à la *vertu* dans laquelle est le vrai *bonheur*. L'intendant d'Auvergne, Montyon, fonde des prix de vertu, celui de Soissons, Morfontaine, découvre au village de Salency la coutume du couronnement de la *rosière* et cette mode idyllique va proliférer. Les financiers Beaujon, Necker fondent des hôpitaux. Les ducs de Penthièvre et de Liancourt se vouent aux problèmes de l'Assistance telle l'angoissante question des enfants trouvés : 32 200 recueillis à Paris en quatre ans ! Sur 101 000 recueillis en seize ans, 15 000

1. C. Duprat, *Pour l'Amour de l'Humanité. Le temps des Philanthropes*. T. 1 : *La Philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet*, Editions du CTHS, 1993.

Chapitre VII — L'été 1789 et l'ouragan destructeur 89

I. Les deux pôles : Versailles et Paris (mai-juillet 1789), 89 — II. Le renvoi de Necker et le soulèvement de Paris, 96 — III. Jacqueries et « Grande Peur », 101.

Chapitre VIII — La Révolution fondamentale 107

I. La nuit du 4 août, 107 — II. Le décret du 11 août 1789, 110 — III. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 115.

Bibliographie 125

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Octobre 1996 — N° 42 752



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

